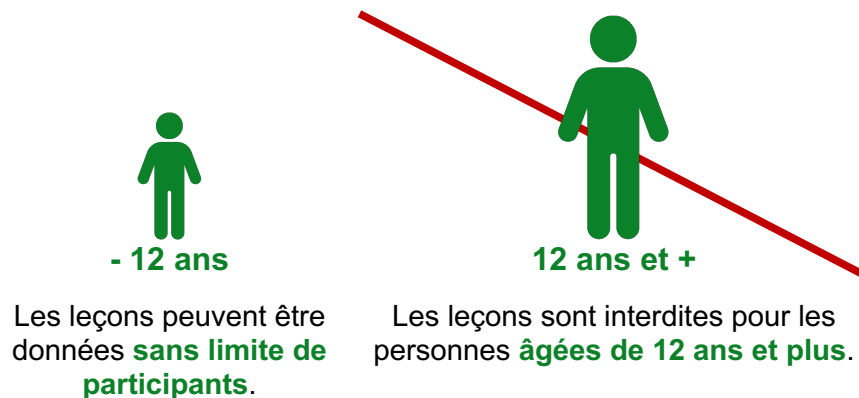




Cette publication informe les membres de la FSG Le Mont-sur-Lausanne des mesures prises pour assurer le déroulement des leçons de gymnastique dans les meilleures conditions possibles.

Chaque membre de la FSG Le Mont-sur-Lausanne est informé des règles du concept de protection et les respecte en faisant preuve d'un degré de responsabilité élevé.

Nombre de participants



Masque



Les monitrices et moniteurs portent un masque **durant l'ensemble de la leçon**.

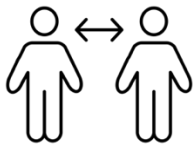
Le port du masque est **obligatoire** pour les personnes **dès 12 ans** dans tous les lieux où aucune activité sportive n'est pratiquée (couloirs, WC, ...).

Les mesures de protection suivantes restent en vigueur.



Symptômes

Les personnes présentant des symptômes **ne sont pas autorisées** à participer aux activités de la FSG Le Mont-sur-Lausanne.



Distances

La distance d'1,5 mètre doit être respectée **en tout temps**.



Hygiène

Chacun **se lave soigneusement les mains** avec du savon avant et après l'entraînement.



Accès aux infrastructures

Les installations d'entraînement sont **ouvertes uniquement aux personnes nécessaires à la pratique de la gymnastique** (gymnastes, moniteurs, membres du comité, ...). L'entrée dans les bâtiments se fait **sur invitation des moniteurs** uniquement.

L'accès aux vestiaires est interdit. Les participants arrivent et repartent de l'entraînement dans leur tenue de sport. L'accès aux WC est autorisé pour les participants. Ils s'y rendent **une personne à la fois**.



Contrôle des présences

La monitrice / le moniteur **dresse une liste des présences exhaustive** et exacte pour chaque entraînement. Le numéro de téléphone du membre (d'un(e) représentant(e) légal(e) pour les participants mineurs) doit figurer sur la liste de présences.

La liste de présences est **transmise dans un délai de 24 heures** à la personne responsable du plan coronavirus (voir ci-dessous).

Les listes de présences sont conservées durant 1 mois par la personne responsable du plan coronavirus et seront mises à disposition des autorités sanitaires en cas de demande.

Contact



Au sein de la FSG Le Mont-sur-Lausanne, la personne ci-dessous est responsable du plan coronavirus et veille au respect des dispositions en vigueur. En cas de question, prière de contacter:

Vincent Odier.
+41 79 720 00 42
vincodier@yahoo.fr